

**conçu par :**

Jean-Paul Véret-Lemarinier  
d'après photo collection Kharbine-Tapabor

**Mis en page par :**

Agence Kotao

**Imprimé en :**

héliogravure

**Couleurs :**

vert, blanc, noir, gris, bleu, beige rosé

**Format :**

vertical 21 x 36

dentelures comprises

26 x 40

60 timbres à la feuille

**Valeur faciale :**

0,50 €



premier jour



Dessiné par

Alain Seyrat

Oblitération disponible  
sur place

Timbre à date 32 mm

"Premier Jour"

**Vente anticipée****À Paris**

Les samedi 13 et dimanche 14 novembre 2004 de 10h à 18h.  
Un bureau de poste temporaire sera ouvert au Salon philatélique  
d'automne, Paris Expo espace Champerret, porte de Champerret,  
hall A , 75017 PARIS.

**À Valenciennes (Nord)**

Les samedi 13 et dimanche 14 novembre 2004 de 10h à 18h.  
Un bureau de poste temporaire sera ouvert au Lycée Wallon, aven-  
ue du Maréchal Leclerc, 59300 VALENCIENNES.

**Autre lieu de vente anticipée**

Le samedi 13 novembre 2004 de 8h30 à 12h15 au bureau de poste  
de Valenciennes Ppal, 2 place du marché aux herbes, BP 417, 59307  
VALENCIENNES.

Ce bureau sera muni d'une boîte aux lettres spéciale permettant le  
dépôt des plis à oblitérer. Il ne sera pas possible d'obtenir l'oblitéra-  
tion "Premier Jour" sur place.

En vente dans tous les bureaux de poste à partir du 15 novembre  
2004 et sur le site Internet de La Poste [www.laposte.fr/timbres](http://www.laposte.fr/timbres)

# Henri Wallon

1812 - 1904



Né le 23 décembre 1812, Henri Wallon, issu d'une famille de la petite bourgeoisie de Valenciennes, obtient à 37 ans, à l'issue de brillantes études universitaires, la chaire de professeur d'histoire moderne à la Sorbonne. Engagé aux côtés de Schoelcher dans le combat contre l'esclavage, il est élu en 1848 second suppléant en Guadeloupe et, l'année suivante, député du département du Nord sur la liste du parti de l'Ordre. En désaccord avec la loi de 1850 qui ampute le suffrage universel, il préfère renoncer à son mandat. Rendu à la vie universitaire, Wallon multiplie les publications d'ouvrages d'histoire profane et religieuse. Wallon a gardé de son éducation une profonde foi chrétienne alliée à un esprit tolérant. La richesse de son œuvre lui vaut d'être élu secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres après 1873. Le désastre de la guerre de 1870 le ramène sur la scène politique à la demande de ses amis. Élu député du centre-droit du Nord à l'Assemblée nationale de 1871 et partisan d'une république conservatrice, il œuvre habilement à l'aboutissement de l'interminable discussion constitutionnelle en faisant voter, le 30 janvier 1875, le célèbre amendement, voté à une voix de majorité, qui fonde la Troisième République en établissant un septennat impersonnel pour le chef de l'État. Wallon est considéré comme le père de la Constitution de 1875 grâce à ses interventions décisives lors de l'adoption de ses principaux articles, notamment le mode de désignation des sénateurs. Ministre de l'Instruction publique de 1875 à 1876, il fait voter la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur qui donne satisfaction à la revendication des catholiques tout en défendant les droits de l'Université. À partir de 1876, il devient sénateur inamovible. Tout en combattant la politique scolaire des républicains, il demeure fidèle au régime et manifeste une grande indépendance dans ses votes, notamment en matière de laïcité. Henri Wallon est décédé à Paris le 13 novembre 1904. Il était commandeur de la Légion d'honneur et Officier de l'Instruction publique. Rarement homme politique a su concilier comme lui fidélité à ses convictions, modération et indépendance d'esprit.

Bernard Ménager